*Une image contenant bâtiment, plein air, immeuble gouvernemental, rue

Description générée automatiquement*

L’ADMINISTRATION COMMUNALE   
DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN RECRUTE !

**La WijkAntenne de Quartier, située à Molenbeek-Saint-Jean,  
recherche un.e travailleur.euse social.le**

Au cœur du quartier Heyvaert, la WAQ (WijkAntenne de Quartier) est, depuis 2015, un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Elle propose, dans un rapport de proximité avec les habitant.e.s, des ateliers pour enfants et adultes, des stages et des sorties culturelles, une permanence sociale et des ateliers en lien avec l’environnement. Pour compléter son équipe, la WAQ cherche un.e travailleur.euse social.e jusqu’en juin 2023 en 3/5eme.

**Fonction**

* Le.la travailleur.euse social.le initie, coordonne et supervise **l’axe social** et les permanences sociales avec le reste de l’équipe : accueil du public, suivi individuel avec les usagers dans leurs démarches quotidiennes, administratives, juridiques, budgétaires, etc.
* Devenir le.la référent.e social.el en cas de question(s), de demande(s) de la part des usagers et de l’équipe interne et savoir les diriger vers le service adapté en fonction du besoin
* Créer un réseau de partenaires sociaux dans le quartier et assumer la mise à jour de celui-ci
* Accompagner l’équipe interne de la WAQ et travailler étroitement avec celle-ci.
* Co-organiser des moments publics de démonstration/exposition/fêtes
* Favoriser le lien social, la proximité et le vivre ensemble
* Élaborer et participer à la rédaction annuelle de rapports d’activités
* Élaborer des suivis en lien avec le projet pédagogique global défini par la WAQ et prendre pleinement part à la vie de celle-ci.

**Profil recherché**

* Pouvoir travailler avec des publics divers (enfants, adultes et des familles)
* Posséder de bonnes connaissances du milieu associatif bruxellois et molenbeekois notamment en matière de cohésion sociale et avoir une bonne connaissance des réalités du quartier
* Être résistant.e au stress et travailler aussi bien de manière autonome qu'en équipe
* Dynamique, créatif.ve, motivé.e et flexible
* Esprit d’équipe avec un bon sens de la communication, d’organisation et de bonnes facultés relationnelles
* Partager les valeurs d’égalité entre les femmes et les hommes, d’égalité des chances, de diversité et de non-discrimination
* Affinités avec les valeurs de la WAQ.
* Intérêt pour la culture et/ou l’éducation relative à l’environnement

**Atouts**

* Formation en CNV ou gestion de groupe et/ou collectif
* Bilingue (Néerlandais-Français). La connaissance d'autres langues est également une plus-value appréciable
* Maîtrise des outils bureautiques courants
* Expérience probante dans une fonction similaire en tant que travailleur.euse social.e de première ligne dans une structure communautaire
* Expérience en facilitation, animation, médiation, communication ou éducation permanente

**Conditions**

* Titulaire d’un diplôme de bachelier à orientation sociale, pédagogique ou psychologique ou être travailleur.euse social.e
* Être disponible immédiatement et jusque juin 2023 (prolongement possible)
* Être niveau A ou B (minimum)

**Nous offrons :**

* Des chèques repas,
* Intervention dans les frais de déplacements domicile/travail via les transports en commun, vélo ou à pied,
* Régime de congés avantageux, pécule de vacances & allocation de fin d’année,
* Prime linguistique,
* Assurance hospitalisation,
* Reprise de l'ancienneté valorisable.
* Une chouette équipe avec une fonction variée dans un environnement dynamique et convivial.
* Lieu d’exécution : 2 rue de Liverpool à 1080 Molenbeek

**Candidatures**

CV, lettre de motivation, à envoyer : **avant le 10 avril 2023**

Par courrier à :

Administration de Molenbeek-Saint-Jean

Service SOFT RH – réf. WAQ travailleur social

Rue comte de Flandre, 20 - 1080 Bruxelles

Par mail à : candidature@molenbeek.irisnet.be

Pour plus de renseignements 0490 49 41 63

Par mail à : jraskin@molenbeek.irisnet.be et calvis@molenbeek.irisnet.be

**Documents requis :** Extrait casier judiciaire vierge, modèle 2 (à demander à votre commune)